RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE

2025

DÉVELOPPEMENT DURABLE

SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport 2025 sur la situation du Département en matière de développement durable.

Depuis de nombreuses années, une dynamique vertueuse est engagée au sein du Département, fondée sur une approche transversale intégrant pleinement les enjeux écologiques, économiques et sociétaux de l'action publique.

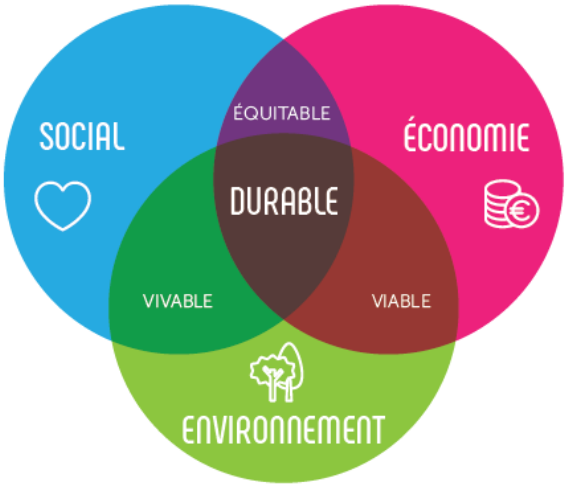
Le Département de la Savoie s'est fixé des objectifs ambitieux, avec la volonté affirmée de placer le développement durable au cœur de ses politiques. Notre institution se doit d'être exemplaire en la matière. Ainsi, le schéma des espaces naturels sensibles vient renforcer l'action menée par le Département et ses partenaires pour préserver et valoriser la biodiversité sur notre territoire.

La feuille de route départementale du Plan climat (2023-2030) poursuit ses actions en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. De même, le SPASER (2023-2027) a permis une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans nos marchés publics, notamment grâce à la création d'une boîte à outils destinée à accompagner les agents de la collectivité.

Les indicateurs de résultats présentés dans ce rapport témoignent des progrès réalisés, qui devront être confirmés et amplifiés dans les mois et années à venir, afin de construire une Savoie pleinement engagée dans une dynamique durable.
L'année 2026 doit nous permettre d'accélérer et d'amplifier notre politique en faveur du développement durable. Le Département entend prendre toute sa part, aux côtés des collectivités locales, pour relever les défis climatiques et environnementaux et répondre aux attentes des Savoyards.

Bonne lecture de cette nouvelle édition !

Marie-Claire BARBIER
Vice-présidente déléguée au développement durable,
à l'enseignement supérieur, à la recherche,
à l'énergie et au climat.



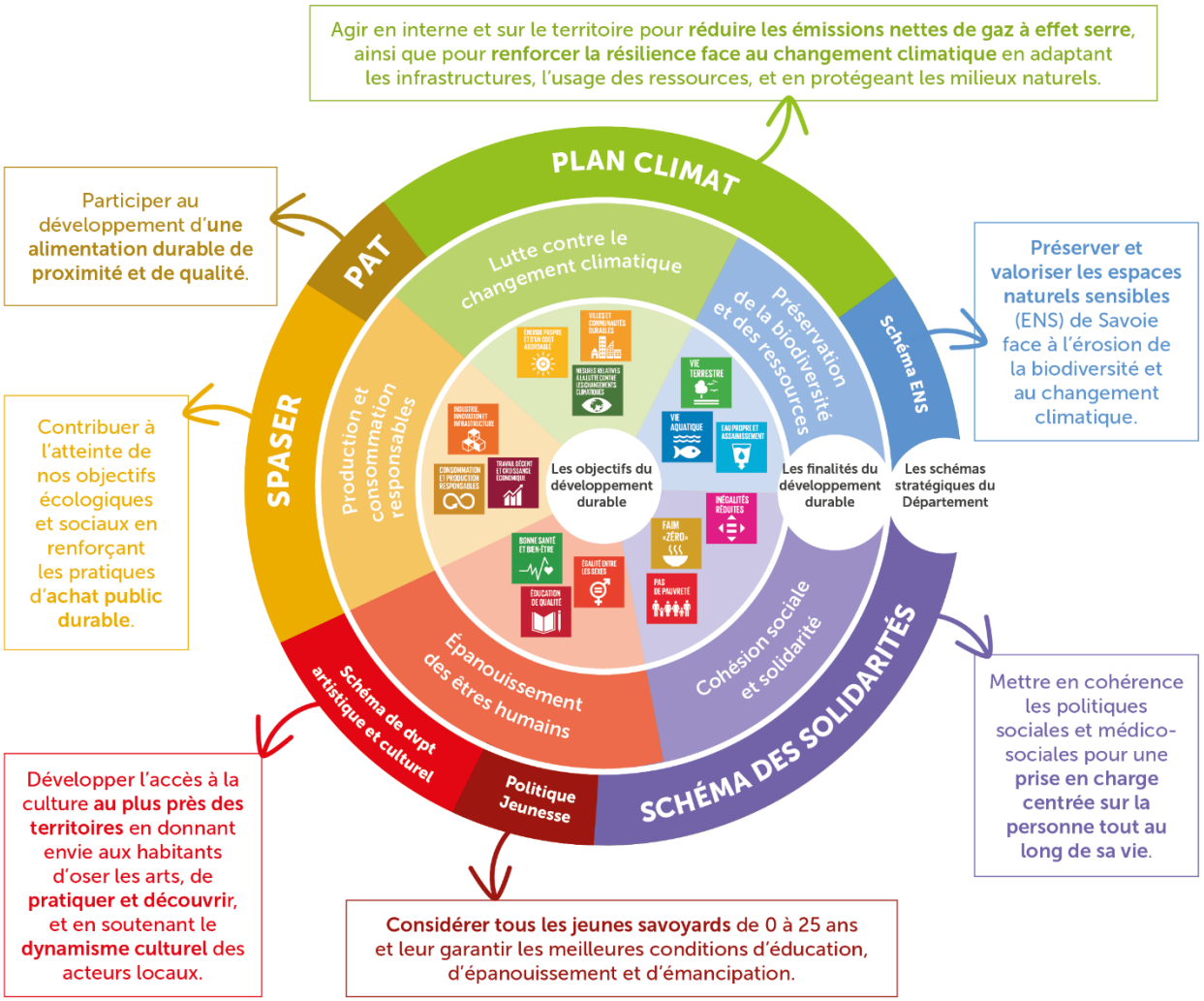
Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

Rapport Brundtland, 1987

AVANT-PROPOS

Le rapport sur la situation en matière de développement durable a pour objet de présenter le bilan de la contribution du Département à l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD) adoptés par les Nations Unies. Ces ODD peuvent être regroupés dans les 5 grandes finalités, qui structurent le rapport "développement durable" *(cf. schéma)* : la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, la cohésion sociale et la solidarité, l'épanouissement de tous, et enfin la production et la consommation responsables.

Ce rapport est une synthèse réalisée à partir des bilans déjà produits dans le cadre de l'évaluation des feuilles de route départementales contribuant à l'atteinte des ODD, dont les principales sont le Plan climat, le schéma social unique, le SPASER ou encore le schéma unique de développement artistique et culturel. Le rapport devient le support du bilan annuel du Plan climat (2023-2030) et du SPASER (2023-2027). Ainsi, les indicateurs de résultats de l'année 2024 sont présentés avec un rappel des objectifs fixés par le plan climat pour 2030.



Le caractère transversal du développement durable donne du sens aux actions menées en matière d'environnement, de développement économique, de cohésion sociale. Le Département de la Savoie est actif sur toutes ces thématiques. Ce rapport en apporte l'illustration, à travers la présentation des indicateurs de résultats et de moyens des politiques menées, ainsi qu'en mettant en lumière certains actions déjà déployées ou en cours de préparation.

FINALITÉ 1

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE









Cette finalité est couverte par le Plan climat, sur son axe « Atténuation du changement climatique », qui recouvre la réduction des émissions de gaz à effet serre ainsi que la préservation et le renforcement des puits carbone, en interne et sur le territoire.

Le bilan des indicateurs de résultat pour les actions engagées du volet "Atténuation" du Plan climat est présenté dans cette partie.

Les indicateurs de résultat 2024 du Plan climat

Réduire les émissions liées au patrimoine bâti du Département

- Emissions de gaz à effet de serre évitées grâce à l'ensemble des actions de décarbonation de l'usage des bâtiments :

  En 2024, 900 TeqCO₂ ont été évitées grâce au cumul du plan de sobriété, des travaux de rénovation et de la conversion des chauffages au fioul et au gaz. Cela représente une baisse de 16% des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments par rapport à l'année de référence 2022. L'objectif 2030 est de -50%.

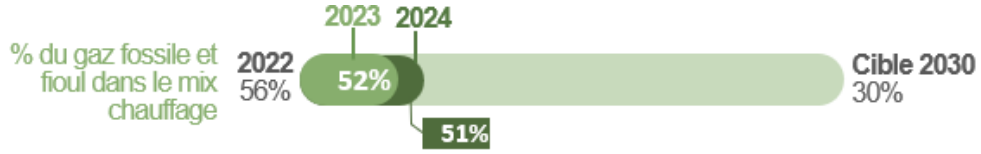


- Economies d'énergies attribuables au plan de sobriété (sur le périmètre des bâtiments concernés), corrigé du climat



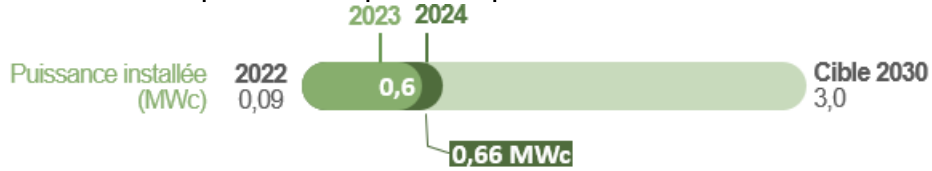
Chaque année, la reconduction du plan de sobriété lancé durant l'hiver 2022-2023, combinée à l'installation de systèmes de régulation, permet de renforcer les économies d'énergie réalisées. L'objectif fixé pour 2030, économiser 2 500 mégawattheures (MWh) par an, est déjà dépassé en 2024. L'enjeu est désormais de maintenir ces économies sur le long terme.

- Part résiduelle des énergies fossiles dans les consommations de chauffage



Le Département vise réduire à 30% la part des énergies fossiles dans le chauffage de ses bâtiments d'ici 2030, via la résorption de toutes les chaudières fioul et un remplacement accéléré des chaudières gaz. En 2024, le rythme de conversion aux énergies renouvelables et pompes à chaleur s'est accéléré (collèges La Vanoise, Jacques Prévert et Marlioz ; maison technique des Deux Lacs). La part du fossile dans les consommations diminue lentement car la plupart des sites où une conversion de chauffage a lieu sont aussi rénovés et isolés : leur poids dans la consommation totale diminue donc, relativement aux sites encore chauffés au gaz ou fioul.

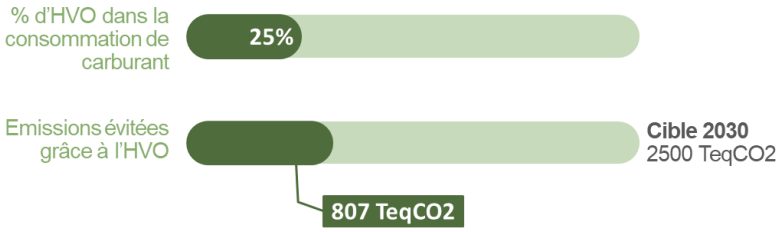
- Puissance totale installée photovoltaïque sur le patrimoine



Le plan de déploiement prévoit plus de 20 nouvelles centrales photovoltaïques d'ici à 2030 pour un total de 3 mégawatts crête (MWc) de puissance, dont 14 programmées sur des collèges. Depuis 2022, le Département a quadruplé la puissance installée. Ce sont 7 nouvelles centrales en toiture qui sont entrées en production en 2024. Elles ont permis de couvrir, en autoconsommation, environ 2% des consommations d'électricité des bâtiments gérés, collèges compris (200 MWh).

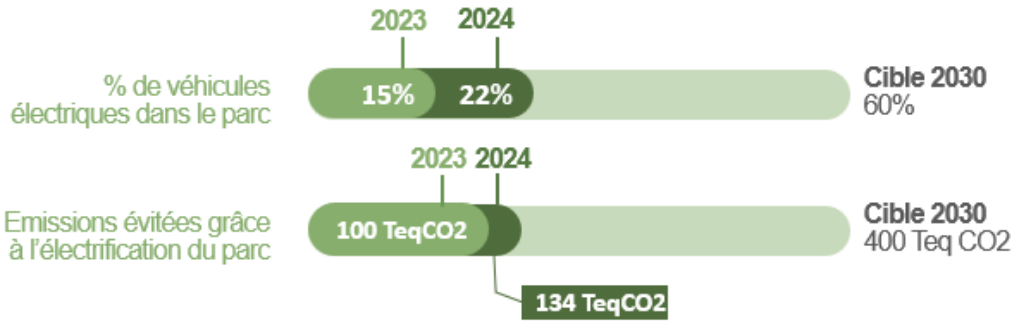
Réduire les émissions liées aux véhicules du Département

- Déploiement du biodiesel HVO dans le parc de véhicules dédiés à la voirie



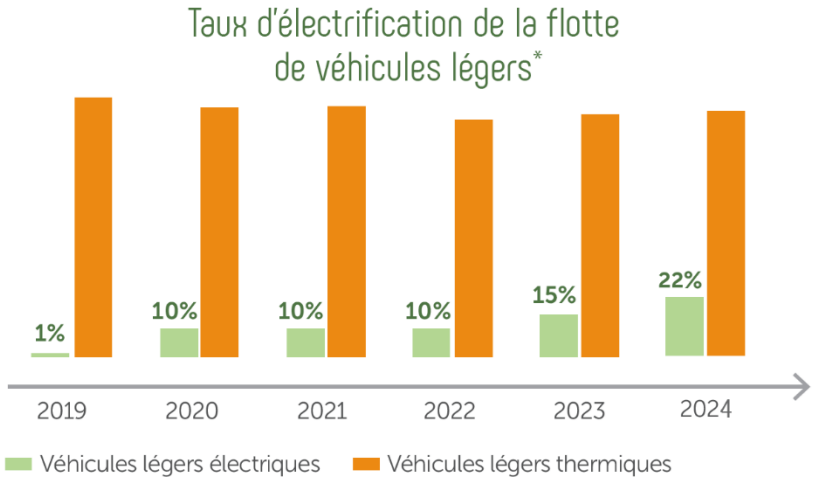
La transition de la flotte départementale de véhicules se poursuit. **Les véhicules lourds sont depuis fin 2024 ravitaillés à 80 % en biodiesel HVO**, qui alimente l'intégralité des cuves du Département. Dès 2025, ce biocarburant, issu pour l'essentiel d'huiles végétales usagées, devrait permettre un gain substantiel d'environ 2500 Teq CO_2 en cycle de vie du produit, par rapport à l'utilisation de diesel fossile.

- Electrification du parc de véhicules légers



Les véhicules électriques représentent fin 2024 près d'un quart du parc. Pour poursuivre le déploiement, le Département doit dorénavant traiter des situations où le véhicule électrique est moins compatible avec le besoin des utilisateurs, ou des sites plus difficiles à équiper en bornes. Néanmoins, la mise en place d'un travail partenarial et coordonné entre les pôles utilisateurs, et les services techniques en charge du projet permet de prévoir un rythme d'électrification toujours soutenu. Le remplacement des premières fourgonnettes thermiques des centres routiers a démarré avec de très bons retours. Des adaptations d'organisation permettront l'usage de fourgonnettes électriques même lors des astreintes.

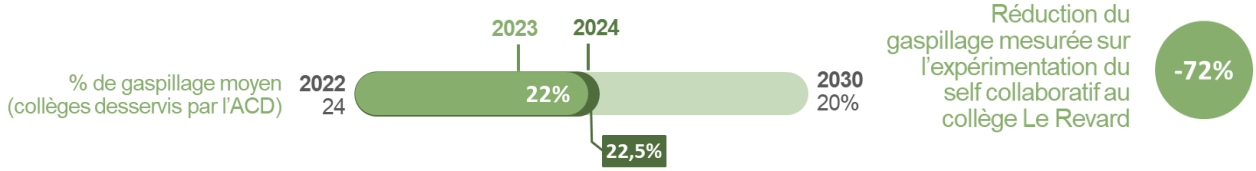
Les vélos électriques trouvent petit à petit leur place dans les services pour assurer de nombreux déplacements courts, avec un avantage économique et écologique par rapport à la voiture.



** Les véhicules légers comptabilisés sont les voitures et fourgonnettes de moins de 2,6 tonnes*

Réduire l'empreinte carbone de la restauration des collégiens

• Gaspillage alimentaire dans les collèges

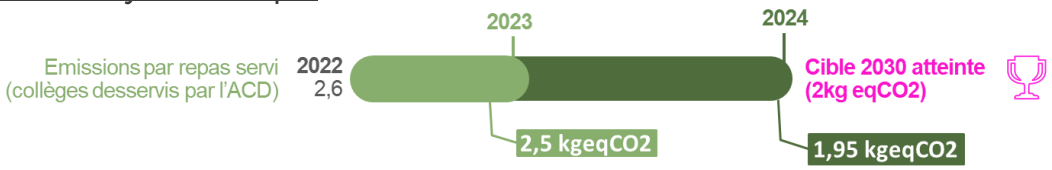


La lutte contre le gaspillage alimentaire est un levier essentiel de réduction du bilan carbone des repas. Elle permet aussi d'améliorer la qualité des repas proposés aux collégiens à moindre coût.

Initiée dès 2014, la politique de lutte contre le gaspillage alimentaire est renforcée dans le cadre du Plan climat, avec notamment un objectif d'**installation de selfs collaboratifs**. Depuis la rentrée de septembre 2024, le collège Le Revard à Grésy-sur-Aix est le premier de Savoie doté d'un self collaboratif, organisé sous forme de buffets proposés par îlots. Les élèves s'y servent selon leur goût et leur appétit avec une règle : finir son assiette ! Résultat : une **baisse de 72% du gaspillage alimentaire** (22 grammes gaspillés par plateau, contre 80 auparavant). Autres bénéfices constatés : une amélioration des conditions de travail des agents départementaux avec la réduction des gestes répétitifs, une responsabilisation des collégiens, ainsi qu'une réduction de la consommation d'eau (assiette unique à laver).

Le second établissement à bénéficier de ce dispositif est le collège Henry Bordeaux à Cognin, depuis septembre 2025. Le déploiement progressif des selfs collaboratifs, notamment dans le cadre des projets de restructuration, devrait permettre de réduire le niveau du gaspillage alimentaire moyen dans les collèges. En 2024, les pesées effectuées ont permis de mesurer un niveau de gaspillage équivalent à 2023, avec 22% des produits préparés qui finissent jetés.

• Bilan carbone moyen d'un repas



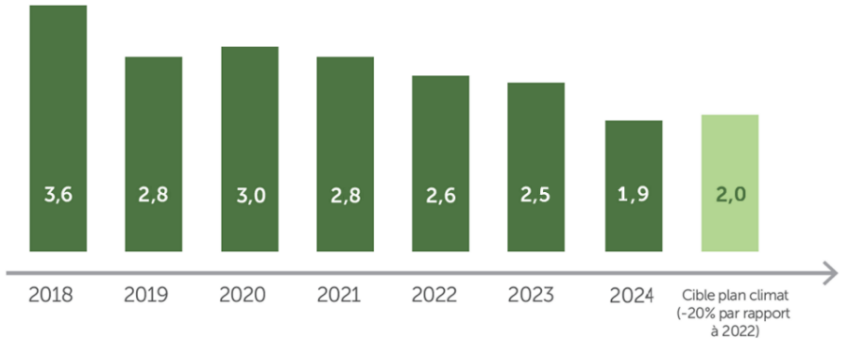
L'alimentation des collégiens est un poste d'émissions de gaz à effet de serre important, supérieur par exemple à celui de la consommation énergétique des bâtiments des collèges.

Outre la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Département a mis en place depuis 2018 plusieurs mesures qui ont permis de réduire le bilan carbone de la restauration collective : repas végétarien hebdomadaire, adaptation des grammages aux besoins des collégiens, approvisionnement en produits locaux.

La mise en place de l'**option végétarienne quotidienne depuis le 1er janvier 2024 dans les collèges satellites de l'atelier culinaire départemental (ACD)** a permis de diminuer considérablement les émissions de gaz à effet de serre des repas préparés. Grâce au travail des équipes pour proposer des plats végétariens qualitatifs et attractifs, la consommation globale de viande a diminué entre 2023 et 2024. Cela permet d'atteindre dès 2024 la cible 2030 fixée dans le Plan climat.

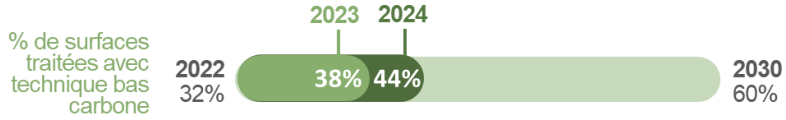
Le **bilan carbone d'un repas préparé par l'ACD a diminué de 45% depuis 2018**. Autrement dit, l'atelier culinaire produit 22% de repas en plus par rapport à 2018, tout en émettant 34% de gaz à effet de serre en moins.

Émissions de gaz à effet de serre (en kgeqCO2) par repas servi, pour les collèges satellites de l'atelier culinaire

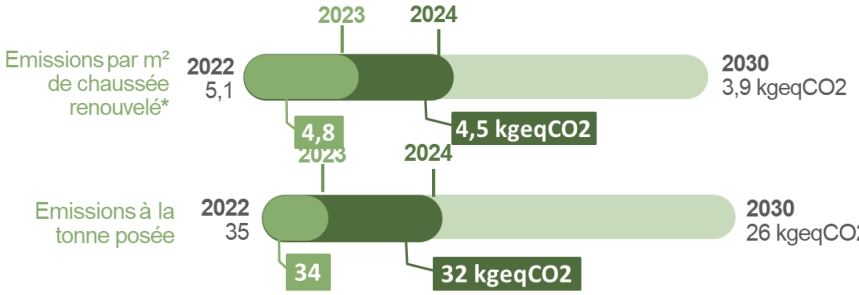


Réduire l'empreinte carbone des chaussées routières

- Part des techniques bas-carbone dans le total des surfaces de chaussées traitées



- Teneur en carbone moyenne de la maintenance des chaussées Teq CO2



* Les données surfaciques sont pour le moment estimées sur la base d'une hypothèse d'épaisseur moyenne. D'ici 1 an, les données complètes sur les largeurs de chaussée seront disponibles, ce qui permettra, en connaissant le linéaire traité, d'en déduire précisément les surfaces.

La maintenance des chaussées est indispensable pour conserver l'aptitude du réseau routier départemental à supporter des déplacements performants et sécurisés. **Le Département entretient un patrimoine de 3 130 km de routes.**

Les techniques les plus couramment utilisées pour la maintenance des chaussées sont particulièrement émettrices de gaz à effet de serre. Le Département s'est donc engagé dans une politique maintenance qui combine des mesures destinées à prolonger la durée de vie des chaussées et un usage accru de techniques moins carbonées (retraitement en place, enrobé à l'émulsion, enduit superficiel) lorsque les travaux de renouvellement ne peuvent être évités. Depuis 2018, les pratiques de maintenance des chaussées s'inscrivent désormais pleinement dans le principe éviter-réduire-compenser.

Accompagner la transition énergétique sur le territoire

- Nombre de km parcourus en covoiturage

1 000 000 km parcourus en co-voiturage en 2024 dans le cadre du dispositif de gratification du Département (+66%).

Le transport routier représente à lui seul 30% des émissions nationales de gaz à effet de serre. Au-delà des émissions de CO_2, les véhicules thermiques émettent aussi d'autres polluants atmosphériques comme les particules fines et les oxydes d'azote. Le Département dispose de leviers pour accompagner la décarbonation des déplacements sur son territoire, qu'il s'agisse du vélo, du covoiturage ou encore du fret ferroviaire. Le Département s'est ainsi associé aux EPCI du territoire pour déployer un dispositif de gratification du covoiturage, qui concerne tous les trajets covoiturés d'au moins 5 km réalisés en Savoie.

- Fréquentation des véloroutes

850 000 passages de vélo en 2024 sur les 5 éco-compteurs de référence (Villarcher, Ugine, Tunnel du Chat, Tournon et La Ravoire). Un chiffre en légère baisse par rapport à 2023.

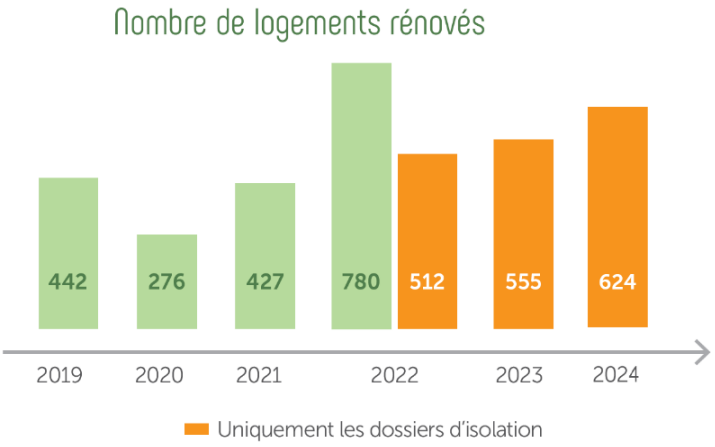
En 2023, le Département a adopté un nouveau plan vélo doté de **60 millions d'euros sur 10 ans**, afin de dynamiser et accélérer le report modal et la décarbonation des déplacements. Ce plan permettra d'achever les réseaux structurants de véloroutes sur le territoire, de réaliser en maîtrise d'ouvrage un itinéraire cyclable pour chacun des territoires d'action départementale, et de soutenir financièrement les intercommunalités dans la réalisation de leurs itinéraires.

Pour accompagner ce plan vélo, le Département a publié en 2024 un référentiel des aménagements cyclables à destination des collectivités maitres d'ouvrage.

- Emissions évitées grâce aux travaux de rénovation de logements cofinancés par Savoie Rénov'énergie



La consommation d'énergie des logements privés représente 10% des émissions nationales de GES. La rénovation de ce parc est une priorité nationale. Le Département propose un dispositif d'aide financière aux ménages savoyards modestes, « Savoie Rénov'énergie », pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans leur résidence principale (maison individuelle et immeuble collectif). Ce dispositif a permis de rénover **624 logements en 2024**. Ainsi, le Département contribue à la massification de la rénovation des logements des plus précaires, objectif clé de la planification écologique.



- Emissions de gaz à effet de serre évités grâce aux projets d'équipements publics performants en énergie financés



Le Département accompagne financièrement les collectivités du territoire dans l'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments par le biais de deux dispositifs : le Fonds départemental d'équipement des communes (FDEC) ainsi que les contrats départementaux. Environ un tiers des subventions accordées via le FDEC et 75% des subventions accordées via les contrats départementaux concernent des constructions et rénovations bâtiments publics, pour lesquelles le Département a renforcé ses exigences de performance.

Les évolutions de cet indicateur tiennent à la nature des projets qui sont présentés par les communes et qui varient d'une année sur l'autre. Ainsi, la baisse entre 2023 et 2024 est due à une moindre installation de chaufferies bois.

Les schémas stratégiques contribuant à la finalité

• La nouvelle feuille de route départementale s'aligne sur les objectifs de la stratégie française énergie-climat (qui comprend la stratégie nationale bas-carbone ainsi que la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique). Le plan climat départemental permet une accélération de la décarbonation du fonctionnement de la collectivité et de l'exercice de ses compétences. Il permet également de mieux prendre en compte la problématique de l'adaptation au changement climatique (usages de l'eau, adaptation des bâtiments, préservation de la biodiversité).

Ainsi, le nouveau **Plan climat 2023-2030** acte une volonté ambitieuse du Département. Le plan d'action constitue le cœur du Plan climat. Il regroupe l'ensemble des actions concrètes mises en œuvre par le Département pour contribuer à l'atténuation et à l'adaptation du changement climatique.

Trois objectifs fondent l'action Départementale dans le cadre de ce Plan climat :

- **Être une collectivité exemplaire** en matière de décarbonation et d'adaptation au changement climatique,
- **Accompagner les acteurs du territoire** pour œuvrer à une Savoie plus sobre et plus résiliente,
- **Consolider les connaissances** pour mieux éclairer l'action publique, tant en interne que sur le territoire.

• La contribution de la flotte de véhicules au bilan des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité est importante (40% du total des émissions directes). De plus, le Département a une spécificité montagne très marquée, qui contraint fortement les leviers d'action. **Le plan de décarbonation de la flotte de véhicules** est principalement une déclinaison du Plan climat. Il s'inscrit dans la gouvernance établie autour du Plan climat.

Le plan de transition couvre plusieurs échelles de temps (solutions de transition et solutions pérennes), l'ensemble des leviers d'action disponibles (sobriété, usages, substitution énergétique) et l'ensemble du cycle de vie des véhicules.

Les 3 axes d'action du plan sont :

- Sortir la flotte de véhicules des énergies fossiles,
- Réduire la consommation des véhicules lourds,
- Réduire l'impact écologique des véhicules.

• Le département, via la direction des bâtiments et moyens généraux, s'est doté d'un outil de définition et de suivi de la qualité environnementale des programmes de travaux engagés sur son patrimoine, dénommé **référentiel de construction durable**. Ce document, finalisé courant 2025, associé à un budget de 315 M€ d'ici 2030, va permettre d'atteindre les grands objectifs du Plan climat que sont :

- Réduire de 50% des émissions de CO_2 liées à l'utilisation des bâtiments,
- Limiter à 30% la part des énergies fossiles dans le chauffage des bâtiments,
- Maitriser l'impact carbone lié à la construction et rénovation des bâtiments.

Au-delà de ces grands objectifs, le référentiel permet de fixer des indicateurs de performance sur tous les projets du Département en matière de performance énergétique, d'impact carbone, de confort des usagers (thermique en hiver et en été, acoustique, qualité de l'air) et de performance environnementale (consommation d'eau, d'espace, protection de la biodiversité, déchets de chantier, facilité d'exploitation et de maintenance).

Ce référentiel s'accompagne d'un plan de suivi de la qualité environnementale des opérations de réhabilitation et de construction neuve du Département.

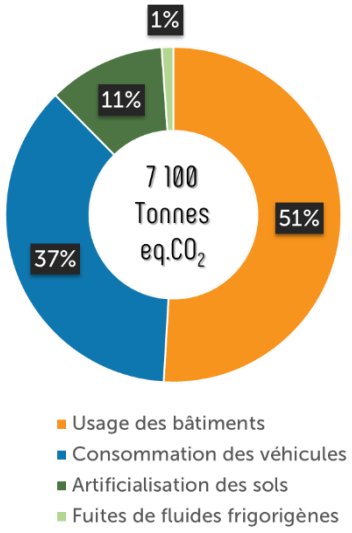
ZOOM BEGES 2024

Un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) a pour objectif d'identifier les émissions dont est responsable une organisation, soit directement dans son activité (périmètres 1 et 2), soit indirectement en amont et en aval de ses activités (périmètres 3). Calculer et déclarer le BEGES est une obligation réglementaire pour le Département, qui réalise annuellement son BEGES (périmètres 1 et 2) depuis 2011. A partir de 2025, l'obligation de déclaration sera étendue au périmètre 3. En outre, un plan d'actions visant la réduction des émissions doit désormais être associé à la déclaration BEGES.

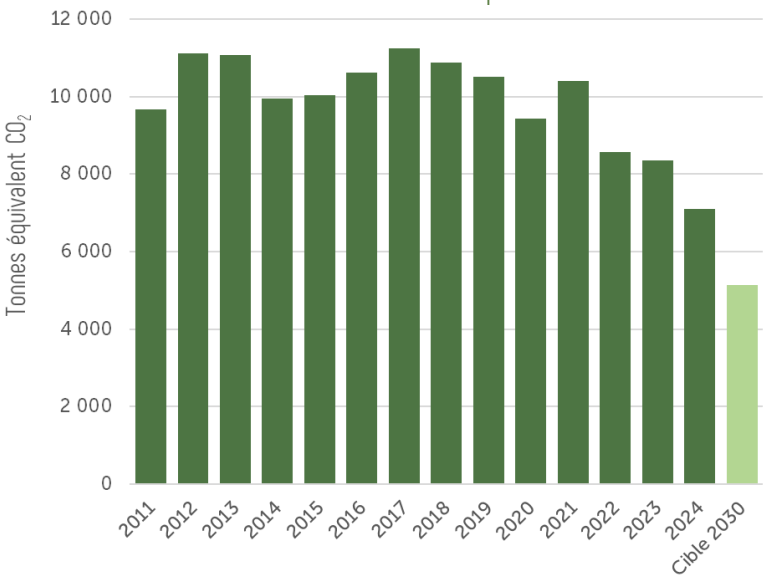
Le Plan climat intègre le plan de réduction du BEGES (tout en allant au-delà, puisqu'il ne concerne pas que le fonctionnement interne du Département). Le Département de la Savoie se fixe comme objectif de réduire de 40% ses émissions directes de gaz à effet de serre (périmètres 1 et 2) d'ici 2030. Des objectifs complémentaires sur les émissions indirectes et les puits de carbone seront définis en 2025 et 2026.

Bilan GES de l'année 2024 : 7 100 tonnes équivalent CO_2 (périmètres 1 et 2), en **diminution de 17% par rapport à 2022**

Répartition des émissions directes de gaz à effet de serre du Département



Evolution des émissions directes de gaz à effet de serre du Département



Zoom sur des actions engagées

Photovoltaïque

Cinq nouvelles installations photovoltaïques, en cours de travaux ou récemment mises en service, viendront prochainement grossir la production d'énergie locale et renouvelable générée par le Département :

- Une installation de 65 kWc en toiture des garages de la maison technique des 2 lacs à Yenne,
- Une installation de 103 kWc en toiture du centre routier départemental de St Etienne de Cuines,
- Une installation de 64 kWc en toiture du collège Badinter à St Etienne de Cuines,
- Une installation de 30 kWc en toiture du nouvel abri à vélo du collège Garibaldi à Aix-les-Bains,
- Une installation de 30 kWc en toiture du futur centre de conservation des collections du musée à La Motte Servolex.

Ces installations permettront de produire environ **300 MWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle de 3 collèges**.

Plan des mobilités durables

18 millions de km sont parcourus par les agents entre leur domicile et leur lieu de travail chaque année, ce qui représente environ 2 700 TeqCO2.

Afin de s'inscrire pleinement dans la transition écologique, le Département a mis en place depuis 2 ans le forfait mobilités durables (FMD). Au titre de leurs trajets domicile-travail 2024, **362 agents (dont 259 en vélo) en bénéficient.** En outre, **185 agents bénéficient d'une prise en charge à 75% pour les abonnements en transports en commun** (soit 64 341€).

Pour compléter ces mesures, le Département s'est engagé dans la réalisation d'un plan de mobilité durables (PMD) ambitieux. Le diagnostic complet des mobilités domicile-travail des agents réalisé en 2024 a permis de déterminer les potentiels de report sur les différents modes de mobilité bas-carbone et de travailler un plan d'action adapté aux objectifs de réduction des émissions de GES et aux besoins des agents. Son déploiement est en cours.

La semaine de l'anti-gaspillage alimentaire

À l'automne 2024, le Département a lancé une opération de sensibilisation dans les collèges publics de Savoie, dans le cadre du projet alimentaire territorial. Intitulée « la semaine de l'anti-gaspillage alimentaire », cette initiative est animée par la cité du goût et des saveurs de la chambre des métiers et de l'artisanat. Durant une semaine, chaque collège accueille cette animation ludique et pédagogique. Sur le temps du déjeuner, les élèves participent à des jeux, quiz et concours en ligne autour des bons réflexes à adopter, de l'impact environnemental du gaspillage et de son coût.

L'opération se déroule en deux temps. Une première vague a permis de sensibiliser 17 collèges en 2024-2025. Les 19 établissements restants bénéficieront de l'animation à leur tour en 2025-2026, complétant ainsi le déploiement sur l'ensemble des collèges publics de Savoie.

Zoom sur des actions exploratoires

Transition énergétique des établissements sociaux et médico-sociaux

Le Département de la Savoie a lancé une réflexion sur la transition énergétique des établissements sociaux et médico-sociaux, dans les secteurs des personnes âgées (EHPAD), des personnes en situation de handicap (foyer de vie, d'hébergement) et de l'aide sociale à l'enfance (maisons d'enfants à caractère social, pouponnières).

Ces établissements, gérés par 55 gestionnaires différents (associations, collectivités, centres hospitaliers), accueillent et hébergent près de **6 000 bénéficiaires sur 120 sites**. Le patrimoine concerné représente 340 000 m^2, proche de celui du Département. Il est caractérisé par des enjeux forts en termes de bâti (vétusté, usages) et de transition : consommations d'énergie, production d'énergie renouvelables, adaptation au changement climatique.

Le travail en cours se concentre cette année 2025 sur la réalisation d'un état des lieux et la définition d'un plan d'actions pour les années à venir.

Dispositif de gestion des déchets produits par la collectivité

Une collectivité comme le Département de la Savoie génère de nombreux flux de déchets (papiers administratifs, équipement électroniques, matériel médical, déchets inertes de travaux routiers, matériaux de construction du bâtiment, biodéchets et déchets verts). Le Département est engagé depuis plusieurs années dans une démarche de gestion durable et solidaire de ses déchets de papiers administratifs visant un recyclage optimal des volumes collectés.

Dans le cadre de son Plan climat, le Département a choisi d'aller plus loin en repensant l'ensemble de sa gestion des déchets, tous secteurs confondus. Le projet, lancé en octobre 2024, vise d'abord à établir un diagnostic d'ici fin 2025. Sur cette base, un plan d'actions sera ensuite défini pour améliorer concrètement la gestion des déchets générés par la collectivité.

FINALITÉ 2

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES



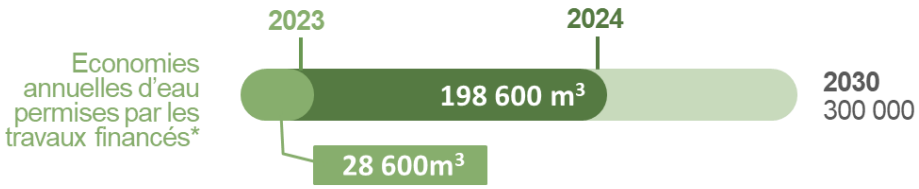
Cette finalité est couverte par le Plan climat, sur son axe « Adaptation au changement climatique », qui recouvre l'adaptation des infrastructures, l'usage des ressources, et la protection des milieux naturels, en interne et sur le territoire.

Le bilan des indicateurs de résultat pour les actions engagées du volet "Adaptation" du Plan climat est présenté dans cette partie

Les indicateurs de résultat 2024 du Plan climat

Adapter l'usage des ressources naturelles

- Volume d'eau économisé annuellement grâce au cumul des travaux financés



* Les travaux sont réalisés sur 2 ans. Les économies seront générées à partir de 2025. Il s'agit pour l'instant d'estimations fournies par les porteurs de projets.

Combinées avec des vagues de chaleur toujours plus sévères, les périodes de sécheresse estivales génèrent des tensions croissantes sur les usages de l'eau. Une sécurisation des approvisionnements est nécessaire. En Savoie, les rendements de réseaux sont variables d'une collectivité à l'autre, avec des enjeux significatifs en secteur rural compte tenu du linéaire de réseaux important par habitant desservi. Dans le cadre de son appel à projets eau, le Département accompagne les collectivités du territoire afin d'adapter leur gestion de l'eau à un contexte de changement climatique. Une partie de cet appel à projets est dédiée à des opérations de réduction des fuites via la rénovation des branchements sur les réseaux. Ce volet représente pour 2024 un montant de **323 000 € de subvention pour 9 dossiers, qui recouvrent 223 branchements rénovés**.

Les évolutions de cet indicateur tiennent à la nature des projets qui sont présentés d'une année sur l'autre. Ainsi, les projets financés en 2024 permettent de résorber des fuites plus massives sur certains branchements, ce qui génère un volume d'eau économisé très important.

Autres indicateurs

- AAP « éducation à l'environnement »

En 2025, le Département poursuit son appel à projets éducation à l'environnement. Depuis l'origine du dispositif en 2019, 137 établissements scolaires ont été soutenus financièrement pour la réalisation de 139 projets. Certains collèges ont participé plusieurs fois à l'appel à projet. Pour organiser leur projet, les établissements peuvent s'appuyer sur le catalogue des intervenants disponible sur le site internet du Département de la Savoie.
La session 2025-2026 permettra de financer **17 projets dont 10 portés par des collèges pour un montant d'aides départementales de 21 600 €.**

- AAP « espaces naturels » à destination des collectivités

Depuis 2018, le Département propose un appel à projets à destination des collectivités territoriales permettant de financer des projets en faveur des milieux naturels et de la biodiversité.
Cet appel à projets couvre différents champs thématiques : la restauration des milieux naturels, la restauration des continuités écologiques, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et l'ouverture au public des espaces naturels.
En huit ans, **62 projets ont été soutenus pour un montant de travaux de plus de 3 700 000 € et un montant de subventions départementales de 1 525 248 €.**

Les schémas stratégiques contribuant à la finalité

• Après deux années de concertation, le Département adopté le 20 juin 2025 son premier Schéma départemental des espaces naturels sensibles (ENS) pour la période 2025-2029. Celui-ci se structure autour d'**un réseau de 18 sites naturels ENS** couvrant environ 11 000 hectares, et d'un plan d'action composé de 5 axes stratégiques et de 19 actions autour de la gestion des sites, de la connaissance, du foncier ou de l'accueil du public.

300 000 € sont déjà fléchés dans le budget 2025, avec une montée en puissance financière sur la durée du schéma. Ces fonds serviront pour subventionner les actions locales portées par les collectivités et leurs partenaires sur chaque site et pour financer les actions portées directement par le Département. Parmi les premières déjà prévues : des animations grand public dans tous les ENS de Savoie en 2026, des inventaires naturalistes et une étude d'accueil du public sur le site du Marais des Chassettes.

• Le Département a voté en juin 2024 ses politiques agriculture et forêt, qui se déclinent en 11 contrats de filière agricole, 2 contrats thématiques pastoralisme et foncier et un contrat de filière forêt bois. L'adaptation vis-à-vis du changement climatique, les pratiques respectueuses de l'environnement font partie des orientations autour des quelles ont été définies les lignes d'intervention de la collectivité. Ainsi, sur 2024 :

- en agriculture, 14 % des crédits programmés répondaient aux enjeux de changement climatique et de pratiques respectueuses de l'environnement, on peut citer en exemple les travaux sur l'adaptation des cépages en viticulture, ou encore l'animation de projets agro-environnementaux et climatiques sur les territoires de Chartreuse, des Bauges et de Belledonne.
- 20 % des crédits programmés pour la forêt s'inscrivent dans l'orientation « s'adapter au changement climatique et prévenir les risques ». Ce sont notamment les mesures mises en place dans le cadre de la lutte contre le scolyte.

892 ha de forêts départementales gérées durablement séquestrant environ 4 000 Teq CO_2/an.

Zoom sur des actions exploratoires

<u>Le festival itinérant Les Forestivités s'installe pour la première fois en Savoie</u>

Les Forestivités visent à faire découvrir les métiers du bois, valoriser une économie locale responsable, et sensibiliser petits et grands aux enjeux climatiques et forestiers. Du 19 octobre au 2 novembre 2025 une quarantaine d'animations seront proposées dans tout le département. L'objectif : mettre en lumière une filière essentielle à notre territoire : près de 40 % de la Savoie est couvert par la forêt, la **filière bois y est dynamique rassemblant 900 entreprises et près de 3 500 emplois**, des acteurs ayant affirmé leur engagement en faveur de la transition écologique.

<u>Préservation de la biodiversité bord de route : mise en place d'un suivi écologique</u>

L'expérimentation sur la gestion durable des dépendances vertes routières se poursuit. Environ 200 km de routes départementales font l'objet de consignes de fauchage raisonné : plus tardif, moins haut, et différencié selon les enjeux écologiques, de sécurité et d'usage.

Afin de pouvoir évaluer l'impact des changements de pratique sur la biodiversité en bord de route, un suivi naturaliste est effectué sur des zones soumises à l'expérimentation, et sur des zones témoin où les pratiques n'ont pas été modifiées. Le bilan initial réalisé en 2024 a permis d'identifier la présence de **186 espèces végétales et 25 espèces de papillons différentes**.

FINALITÉ 3

ASSURER LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS



Cette finalité est couverte par le schéma social unique du Département.

Principaux indicateurs

• Evolution du nombre d'habitats inclusifs (aide à la vie partagée)

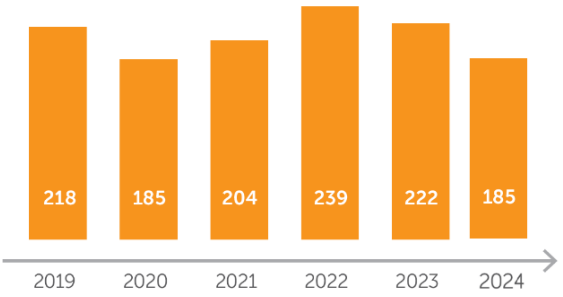
Sur les 13 habitats inclusifs prévus d'ici à 2026, **7 ont ouvert en 2023, puis 4 en 2024**, soit 11 en tout. Ils représentent 74 habitants.

• Nombre de bénéficiaires RSA ayant signé un contrat aidé co-financé par le Département

En complémentarité de l'État, le Département verse une aide financière aux employeurs qui recrutent des allocataires du revenu de solidarité active (RSA) en contrats aidés : parcours emploi compétences (PEC) dans le secteur non marchand et contrats à durée déterminée d'insertion en atelier chantier d'insertion CDDI en ACI.

En 2024, le Département a ainsi facilité l'embauche de **185 allocataires du RSA** (6 203 bénéficiaires du RSA en 2024).

Nombre de bénéficiaires du RSA ayant signé un contrat aidé

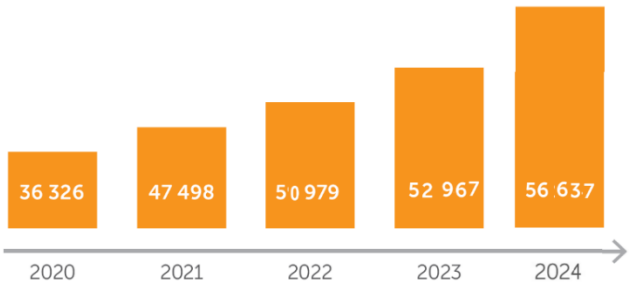


• Nombre de personnes accueillies par les structures engagées dans la démarche de premier accueil inconditionnel (PASIP)

En 2024, le nombre de personnes accueillies par les structures engagées dans la démarche de premier accueil inconditionnel augmente. **56 637 personnes ont été accueillies** par les services du Département uniquement (sans les chiffres France service).

Cette poursuite de la hausse du nombre de personnes accueillies, montre la nécessité de maintenir des lieux d'accueil physique.

Nombre de personnes accueillies par les structures engagées dans la démarche de 1er accueil inconditionnel



Le PASIP a vocation à recevoir toute personne, quels que soient sa demande, sa situation et son statut. Ce premier accueil social assure les fonctions suivantes :

- une écoute bienveillante des personnes,
- une information sur leurs droits et éventuellement l'ouverture de ceux-ci,
- une orientation fiable vers un interlocuteur ou un service en adéquation avec les difficultés exposées par la personne.

Le Conseil Départemental, en sa qualité de chef de file des solidarités, est chargé de mettre en place une politique cohérente de l'accueil social inconditionnel de proximité. Cette mission s'inscrit notamment dans le nouveau pacte des solidarités.

Taux de bénéficiaires du RSA orientés vers un référent unique social en moins d'un mois
Le taux des bénéficiaires du RSA orientés vers un référent unique social en moins d'un mois, en 2024, est de **100%.**
Depuis janvier 2021, le Département procède à l'intégration des flux quotidiens de la CAF permettant une orientation hebdomadaire des nouveaux entrants dans le dispositif RSA. Ainsi, 100 % des nouveaux entrants au RSA reçoivent leur notification d'orientation vers un parcours d'accompagnement sous 10 jours, qu'il s'agisse d'une orientation sociale ou emploi.

Le schéma stratégique contribuant à la finalité

Se déroulant sur la période 2025/2029, le **Schéma des solidarités** en cours de finalisation concernera toutes les politiques publiques sociales en favorisant la transversalité des démarches, afin de mieux répondre au parcours de la personne concernée.
L'objectif du schéma des solidarités est de mettre en cohérence les politiques sociales et médico-sociales pour une prise en charge centrée sur la personne tout au long de sa vie.
La transversalité est un atout pour accompagner chaque personne dans son parcours de vie et à tout âge, en privilégiant l'adaptation des politiques sectorielles à la pluralité des problématiques auxquelles peut être confronté un individu.
Ce nouveau schéma sera voté fin 2025 et contribuera fortement aux **objectifs de lien social et d'épanouissement des personnes**. Il intègre également les principes du Plan climat départemental.

Zoom sur des actions engagées

Rendez-vous au musée

Le groupe de socialisation du bassin chambérien, composés d'une douzaine de personnes, s'est donné rendez-vous au musée savoisien. Ce groupe existe depuis 1997, à destination de personnes bénéficiaires de minima sociaux. Les travailleurs sociaux orientent, vers ce groupe, des personnes repérées comme souffrant de l'isolement, ayant besoin de reprendre confiance en elles et de s'ouvrir sur l'extérieur, en s'appuyant sur différentes thématiques comme levier de remobilisation.
Cette année, le sujet travaillé est l'histoire de la Savoie. Les personnes sont allées faire des recherches à la bibliothèque Georges Brassens, ont visité l'abbaye d'Hautecombe.
La culture, parce qu'elle élargit les horizons et contribue à intégrer les personnes dans une communauté, joue un rôle dans la lutte contre l'isolement qui accompagne la précarité, et est un moyen de reconstruire l'estime de soi souvent détruite par une accumulation des évènements qui ont conduit une personne en situation de pauvreté.

Mobilisation des familles en Tarentaise, une nouvelle façon « d'aller-vers »

Les actions collectives menées par la protection maternelle et infantile (PMI) sont souvent confrontées à la difficulté de mobiliser les familles.
A Moutiers, cette préoccupation nous incite à imaginer une autre façon d'« aller-vers ». Ainsi, au cœur du quartier de la Chaudanne, le bus TYRO'LIEN de l'ACEPP 74-73 en partenariat avec la PMI, s'installe chaque mardi de 9h à 11h avec ses jeux et activités sur la place publique à l'intention des enfants de 0 à 4 ans et leur famille. D'accès libre et gratuit, parents, enfants, assistantes maternelles, grands-parents, travailleurs sociaux se rencontrent autour des enfants, des familles, pour un temps d'échanges, de jeux partagés.
Accompagner, recréer des liens se tissent au fil des semaines.

Ateliers sociolinguistiques sur le bassin chambérien

A Barby et à La Ravoire, une action est portée par les deux mairies, l'association AGirAbcd ainsi que le Département. Il s'agit d'ateliers sociolinguistiques hebdomadaires à destination des habitants des cantons de Saint Alban Leysse et La Ravoire, primo arrivants, ou non, ne maitrisant pas suffisamment la langue française écrite ou orale. Au-delà de l'apprentissage de la langue, l'objectif est aussi d'aider à la vie quotidienne en leur permettant de se familiariser avec leur environnement, de faciliter l'accès aux droits et **de créer une dynamique de groupe pouvant générer une solidarité et une socialisation**. Dans ce contexte, le groupe a pu profiter d'une visite au musée savoisien afin de se familiariser avec la culture locale.

Séjour avec le groupe café aux idées

Le groupe du café aux idées existe depuis de nombreuses années et permet à des personnes souffrant d'isolement de **recréer du lien social**, de retrouver confiance en elles et de créer de petits et grands projets. En avril 2025, 7 Personnes du groupe du Café aux idées ainsi que deux animatrices sont parties en séjour dans les environs de la ville de Dijon.
Après deux ans d'actions diverses pour récolter des fonds, des mois de préparation en groupe pour choisir le lieu, l'hébergement et les différentes visites, la troupe monte dans le minibus de l'association de quartier du centre-ville de Chambéry.
Au programme : visite de la moutarderie et des hospices de Beaune, déambulation à Dijon. Ce séjour a aussi été un temps fort de vie en collectif : préparation des repas, repos, découvertes de jeux de société.
Tout le monde est ressourcé d'avoir pu prendre ce temps loin du quotidien à la découverte de nouveaux horizons !

On barbote en Tarentaise !

Le projet « La barbotine » est né de la volonté des référentes personnes âgées et personnes handicapées de la maison sociale départementale de Tarentaise, **de sortir de l'isolement des personnes âgées** et de proposer un temps de rencontre autour d'un atelier de création céramique.
Ce projet porte le nom de « la barbotine » en référence à la pâte d'argile délayée avec de l'eau utilisée en céramique et en poterie. Deux séances de 2h sont ainsi proposées en avril 2025 pour le modelage, la fabrication puis l'émaillage d'objets. Le projet a lieu à la ressourcerie Antropia à Aime, dont les valeurs de solidarité, de coopération et de participation citoyenne sont en adéquation avec l'action.
Le bilan est très positif et a permis de proposer aux bénéficiaires un temps de convivialité, de rompre l'isolement en créant des liens avec d'autres personnes hors de leur réseau habituel et de laisser libre court à l'imagination autour d'un atelier créatif. Les participantes ont toutes apprécié ce temps et réclament de pouvoir participer aux prochaines séances de l'action collective.



FINALITÉ 4

PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Cette finalité est notamment couverte par le Schéma unique de développement artistique et culturel, la politique jeunesse, la politique touristique et la mission de lecture publique

Principaux indicateurs

• Nombre de collégiens (10-15 ans) ayant participé à une intervention sur les enjeux climatiques

256 collégiens* (11 classes) ont participé au défi class'énergie.
1 299 élèves* ont participé à un projet pédagogique d'éducation à la nature et à l'environnement

• Nombre de collégiens (10-15 ans) ayant participé à un des 5 Plans sport

14 235 collégiens* (10-15 ans) ont, en cumulé durant l'année scolaire, participé à un Plan sports
129 Plans sports réalisés par les 46 collèges en cumulé (de 1 à 5 plans réalisés par établissement).

La hausse de fréquentation des plans sports (en nombre d'élèves et de collèges) s'explique par la mise en œuvre du 5ème plan dédié à la course d'orientation. Concernant ce dernier dispositif, la 1ère année de fonctionnement est positive, avec 119 membres inscrits à l'espace collaboratif « course d'orientation scolaire » : enseignants et personnels de direction.

** La Savoie compte, pour l'année scolaire 2024/2025 : 20 616 collégiens (10-15 ans)*

• Nombre d'actions des structures jeunesses qui prennent en compte les 17 ODD

Dans le cadre des contrats territoriaux jeunesse, le Département accompagne les territoires à décliner des actions pour les jeunes. A ce titre, ce sont un peu plus de **210 actions qui sont portées au quotidien** par les structures partenaires et celles-ci permettent d'entretenir un lien avec **38 % des jeunes âgés de 11-15 ans sur l'ensemble du Département** (soient 10 300 jeunes)

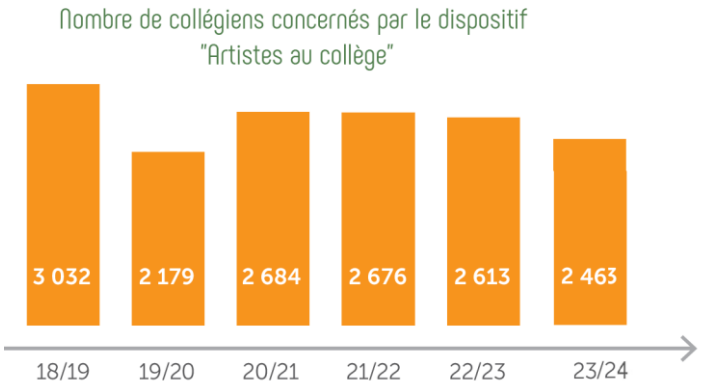
Dans les actions proposées, les professionnels jeunesse prennent en compte les objectifs de développement durable (ODD) en déterminant sur lesquels ils agissent pour chacune de leur action. Suite à un travail de recensement, il apparaît que les 3 ODD les plus pris en compte dans les actions sont :

- bonne santé et bien-être,
- éducation de qualité,
- égalité des sexes.



• Nombre de collégiens (10-15 ans) concernés par le dispositif « artistes au collège »

2 463 collégiens (année scolaire 2023/2024).
Sur des périodes de 2 semaines à 5 mois, des artistes ont été accueillis en résidence dans **20 collèges pour faire vivre un projet culturel à 95 classes**.



Le dispositif « artistes au collège » permet aux élèves de rencontrer des artistes, découvrir et pratiquer l'art sous toutes ses formes. Cette expérience favorise la confiance en soi et le bien-être des participants.

Cette année, la Compagnie du fil rouge a été en résidence de janvier à mars 2025 au collège de Grésy-sur-Aix. Par le prisme de l'écriture, du théâtre et de l'illustration graphiques, 6 classes de 4ème ont travaillé sur le thème « oser parler… » et ont pu développer leurs capacités d'expression

et découvrir d'autres moyens de se mettre en valeur. L'objectif était de leur laisser la parole sur le sujet du mal être . Cette résidence a été pilotée par l'infirmier scolaire très engagé sur cette question de la santé mentale et quelques enseignants.

• Nombre de collégiens (10-15 ans) concernés par les actions culturelles initiées ou soutenues par le Département

10 161 collégiens concernés par des actions culturelles sont initiées ou soutenues par le Département et ses partenaires. Sur une année scolaire les 59 % des collégiens savoyards ont eu l'opportunité d'aller voir un film, un concert ou un spectacle, d'échanger avec des artistes ou encore d'entrer dans une pratique artistique.



• Carte Okay Savoie
  • Nombre de bénéficiaires : 18 300 (soit 89,3% des collégiens)
  • Nombre de partenaires : 680
  • Répartition des dépenses : 55% sport et 45% culture

Depuis la rentrée de septembre 2023, le Département met à la disposition de l'ensemble des collégiens savoyards la carte OKAY Savoie. Valable de la 6ème à la 3ème, elle donne accès à un porte-monnaie numérique doté chaque année de 100 €. Ce crédit est utilisable pour financer des activités sportives et culturelles : clubs sportifs, associations culturelles, cinémas, librairies.
Depuis la rentrée 2024, la CAF abonde de 30€ supplémentaires le porte-monnaie des jeunes issus de familles de 3 enfants ou plus. Dans 14 collèges, la carte sert également de carte d'accès à la restauration scolaire.

• Nombre d'albums distribués aux familles

Initiée par le ministère de la culture, l'action nationale « premières pages » consiste à offrir un album à chaque famille, dans l'année qui suit l'arrivée d'un nouvel enfant, né ou adopté en Savoie. Cette opération a pour but de sensibiliser les familles à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge.
L'opération, coordonnée par la direction de la lecture publique de Savoie et Haute-Savoie , existe depuis 2010 sur le Département de la Savoie. En 2024 :

  • **2 455 albums remis aux enfants,**
  • **228 bibliothèques et structures petite enfance** savoyardes engagées dans le dispositif.

La remise du livre donne lieu tout au long de l'année à de multiples animations permettant ainsi de toucher les familles les plus éloignées de la lecture et, le plus souvent, de créer du lien social.

• Nombre de bibliothèques partenaires du dispositif DAISY

Depuis 2018, en partenariat avec l'Association Valentin Haüy, la direction de la lecture publique propose un accès illimité et gratuit à des livres audio dans un format adapté facilitant la navigation à l'intérieur du texte. Ce format adapté se nomme DAISY. Ce service s'adresse à toute personne empêchée de lire en raison d'un handicap moteur, visuel, cognitif, psychique ou de troubles DYS.

  • **65 bibliothèques** font partie du dispositif (2 nouvelles adhésions en 2024)
  • **25 lecteurs** Victor offerts aux bibliothèques

Les schémas stratégiques contribuant à la finalité

• Le **schéma départemental unique de développement artistique et culturel** 23/28 est entré dans sa phase de mise en œuvre. Les nouveaux critères d'aides aux établissements d'enseignements artistiques (EEA), aux équipes artistiques professionnelles et à la programmation culturelle ont été instaurés afin de mieux s'adapter aux évolutions des pratiques des habitants et des structures.
Des appels à projets innovants ou à l'investissement ont été déployés pour améliorer l'accueil des personnes fragiles dans les EEA ou les pratiques amateurs. Un meilleur accompagnement des artistes professionnels émergents a été mis en place avec les acteurs culturels partenaires.
Le Département a renforcé son accompagnement des territoires (élus et techniciens des EPCI notamment) en collaboration étroite avec la DRAC en vue de déployer des « projets culturels de territoire », qui pourraient être contractualisés d'ici 2028. L'éducation artistique et culturelle est la priorité de ces futurs contrats.
La stratégie d'évaluation du schéma, visant faire évoluer l'action départementale au gré d'indicateurs mieux maitrisés, a été écrite en 2024. L'équipe de la direction du développement artistique et culturel se forme en 2025 aux techniques d'évaluation d'impact social afin d'être en mesure de mettre en œuvre l'évaluation des axes du schéma à l'horizon 2026/2027.

• La **politique jeunesse**, votée en 2022 par les élus, a été déployée en 2023 sur l'ensemble des territoires avec notamment les contrats territoriaux jeunesse. Ce sont **28 contrats qui sont désormais signés avec 37 structures différentes** qui mettent en œuvre cette politique jeunesse au niveau local.
La dynamique de réseau avec les 150 professionnels jeunesse reste un élément fondamental de la politique jeunesse savoyarde. A cet effet, **35 rencontres thématiques ont été proposées en 2024 et celle-ci ont enregistrées 486 participations**.

• L'Assemblée départementale a décidé, par délibération du 16 juin 2023, de donner à la **politique touristique** une nouvelle ambition globale et transversale : **développer un tourisme de pleine nature durable en Savoie en veillant à l'offre destinée aux jeunes**.
Pour cela, il s'agit de maintenir et renforcer l'attractivité de la Savoie et de ses territoires par le soutien au développement d'une offre touristique diversifiée de qualité, sécurisée, durable, accessible et ludique avec une attention particulière accordée au public jeune qui fera la clientèle de demain.
Ce positionnement stratégique a confirmé le sens de l'action menée par la commission départementale des espaces sites et itinéraires dont la vocation est de favoriser des aménagements de sites d'activités de pleine nature plus vertueux prenant en compte toutes les composantes d'un espace : cohabitation entre usagers et biodiversité.
Par ailleurs, l'attention portée aux jeunes se traduit notamment par **une action renforcée en faveur de la rénovation des centres de vacances et de la relance des départs en classes découverte** source d'épanouissement, d'apprentissage au vivre ensemble et de bienfaits pour les apprentissages pour les jeunes. Elle se traduit également par l'intervention volontariste du Département en matière de rachat de certains centres de vacances stratégiques afin de garantir la préservation de nos capacités d'accueil de séjours collectifs de jeunes (en colonie ou en classes de découverte) mais également d'un tourisme à vocation social puisque l'on sait qu'une partie de l'activité de ces centres repose sur l'accueil de familles et d'adultes en séjour.

• La **mission de lecture publique** est assumée par les bibliothèques départementales. En Pays de Savoie, les deux bibliothèques départementales ont été rapprochées au sein d'une même direction placée sous l'autorité du conseil Savoie Mont Blanc.
Les grands axes de développement de la lecture publique en Pays de Savoie s'articulent autour des ambitions suivantes : la lecture partout et pour tous, la direction de la lecture publique à l'initiative du développement territorial, la direction de la lecture publique actrice et facilitatrice.

Zoom sur des actions engagées

32ème promotion du conseil départemental jeunes (CDJ)

Crée en 1989, le CDJ est une véritable école de la citoyenneté. Ils sont **41 collégiens en classe de 5ème** à avoir été élus par leurs camarades pour intégrer la 32ème promotion du conseil départemental des jeunes de Savoie. Ils sont issus des collèges publics ou privés situés aux 4 coins du territoire. La promotion 2024/2025 du CDJ a choisi de travailler sur le thème « Prendre soin de soi et des autres ».
Après avoir passé une année à aller à la rencontre de différents partenaires pour nourrir leur réflexion les jeunes élus proposeront différentes actions à travers l'appel à projet.
Pour mémoire les jeunes de la promotion 2023/2024 ont mené leur réflexion sur le thème de l'engagement et de la citoyenneté et à cet effet ce sont **25 actions qui ont été soutenues dans le cadre du dernier appel à projets**.

Le réseau jeunesse

Pour développer ce réseau en 2024, un nouvel outil numérique a été proposé au réseau des acteurs jeunesse : le direct du réseau jeunesse.
C'est un outil qui permet à l'ensemble des acteurs jeunesse de participer à des temps d'information et d'échanges sur différents sujets tout en limitant les déplacements et surtout pour le service jeunesse de préserver une trace (replay). Cet outil se présente comme une émission télé avec un animateur qui échange avec un ou plusieurs invités. Pour participer il suffit de se connecter. Plusieurs « Direct » sur différents sujets ont eu lieu : la carte Okay Savoie, le programme annuel jeunesse, l'appel à projet respiration et les bons plans culture.
Ce nouvel outil a reçu un écho favorable de la part des acteurs jeunesse.

L'observatoire jeunesse

Le travail sur la santé des jeunes se poursuit dans le cadre de l'observatoire jeunesse. Une **concertation avec plus de 100 acteurs** a permis de mettre en lumière 4 sujets importants :

- Favoriser une approche globale de la santé mentale des jeunes : briser les tabous autour de la santé mentale, promouvoir l'expression et la reconnaissance des besoins des jeunes, et renforcer les ressources d'accompagnement,
- Développer l'éducation à la sexualité adaptée aux jeunes, en prenant en compte les divers aspects de la sexualité, tout en déconstruisant les stéréotypes véhiculés par la pornographie. Prévenir les comportements à risque (prostitution),
- Sensibiliser les jeunes à une alimentation équilibrée et à une image corporelle positive, prévenir les troubles du comportement alimentaire,
- Prévenir les conduites addictives, sensibiliser les jeunes aux dangers des comportements à risque et adapter les programmes de prévention aux nouvelles tendances de consommation.

Tout l'amour ?!

La Savoie compte par ailleurs **17 comités d'action culturelle en 2024, répartis sur cinq territoires.** Ils regroupent sur un même bassin de vie les opérateurs culturels, éducatifs, sanitaires, sociaux et médico-sociaux volontaires pour développer des projets culturels communs. L'objectifs est créer du lien social en permettant la rencontre des publics, de favoriser l'estime de soi, et de susciter l'envie de participer et découvrir.
En 2025, le comité d'action culturelle de la Chautagne, coordonné par le syndicat intercommunal à vocation social de Chautagne, a ainsi organisé entre février et juin un festival sur le thème de l'amour. L'événement a rassemblé **350 habitants du territoire, de la petite enfance aux séniors.** Au programme : spectacles, animations, ateliers artistiques ou encore conférences sur les thèmes de la naissance du sentiment amoureux, la différence entre amour et amitié, les questions de genre, le couple dans tous ses états, le désamour, la rupture, la parentalité. Ce sentiment intergénérationnel a été exploré sous toutes ses coutures !

Circuit-court culturel

Le dispositif « Savoie en scènes », porté par le Département, s'inscrit dans une logique de circuits-courts culturels : les organisateurs ponctuels d'événements sont encouragés à programmer des spectacles de qualité proposés par des compagnies locales, en les rémunérant au « juste prix ». De Yenne à Aussois, les demandes d'aide affluent de tout le territoire.
119 représentations ont été programmées en 2024, touchant un total de 11 398 spectateurs.
68% des aides bénéficient aux établissements scolaires, structures sanitaires, sociales et médico-sociales et communes de moins de 1000 habitants, ce qui témoigne d'une diffusion des spectacles au plus près des Savoyards.

Une invitation à l'inclusion et à la solidarité

EnVie d'Art ! C'est le titre de l'exposition qui vise à sortir de l'ombre les artistes repérés par les référentes de l'équipe personnes âgées et personnes handicapées lors de leurs visites à domicile chez des personnes en situation de dépendance du fait de l'âge et/ou du handicap.
Le vernissage, en avril 2025 à Aix-les-Bains, a été un moment pour tous : visite des œuvres, atelier créatif, intervention du musée Faure et verre de l'amitié. Les exposants étaient gratifiés, reboostés et fiers de voir leur travail valorisé. Les élus et partenaires ont salué le travail, la qualité d'organisation et la richesse humaine qui se dégageait. Et les agents ont vu se concrétiser en beauté le travail de plusieurs mois.

1er rallye santé insertion et emploi

Destiné aux professionnels de l'insertion et de la santé, et coorganisé par le Département de la Savoie, AGIRH, France travail, et la mission locale jeune, cet événement a permis de développer la rencontre entre les acteurs de l'insertion, de l'emploi et du médico-social d'Albertville et de la Tarentaise, et de réfléchir ensemble à des réponses concrètes et adaptées à l'enjeu : favoriser un retour à l'emploi durable en prenant en compte la réalité complexe des parcours de vie.
- 26 structures pour les stands (santé, santé mentale, handicap, hôpital, associations, services),
- 40 professionnels présents sur l'atelier Persona,
- plus de 50 visiteurs dans l'après-midi.

Ce 1er rallye, organisé en mai à la maison du Parc, s'inscrit dans le cadre de la loi plein emploi qui vise à prendre appui sur l'existant et venir créer un cadre d'action collective permettant aux solutions et pratiques efficaces d'être mises en œuvre (partager les pratiques professionnelles, clarifier les besoins, identifier les ressources du territoire, coordonner les acteurs).

Portes ouvertes de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Le 19 juin 2025, à l'occasion de son 20ème anniversaire, la MDPH a organisé une journée portes ouvertes, accueillant le grand public. Cet événement, à la fois convivial et informatif, a rencontré un franc succès avec plus de 400 personnes accueillies, dont **330 ont participé aux visites guidées ou aux temps d'échange** en groupe.
Cette journée a permis aux visiteurs de découvrir les locaux de la MDPH, de comprendre le parcours d'un dossier de demande d'ouverture de droit, d'en apprendre davantage sur les missions de la MDPH, mais aussi de poser des questions individuelles.
Parmi les moments forts de la journée, deux créneaux en langue des signes ont été proposés, illustrant concrètement l'engagement de la MDPH pour l'accessibilité et l'inclusion de toutes les personnes en situation de handicap.
Les retours ont été très positifs : partenaires, visiteurs, personnes en situation de handicap sont repartis mieux informés, souvent rassurés, avec des réponses concrètes à leurs interrogations. Les agents ont quant à eux beaucoup appréciés d'aller à la rencontre des visiteurs et de pouvoir expliquer leur travail mené au quotidien au service des personnes en situation de handicap.

FINALITÉ 5

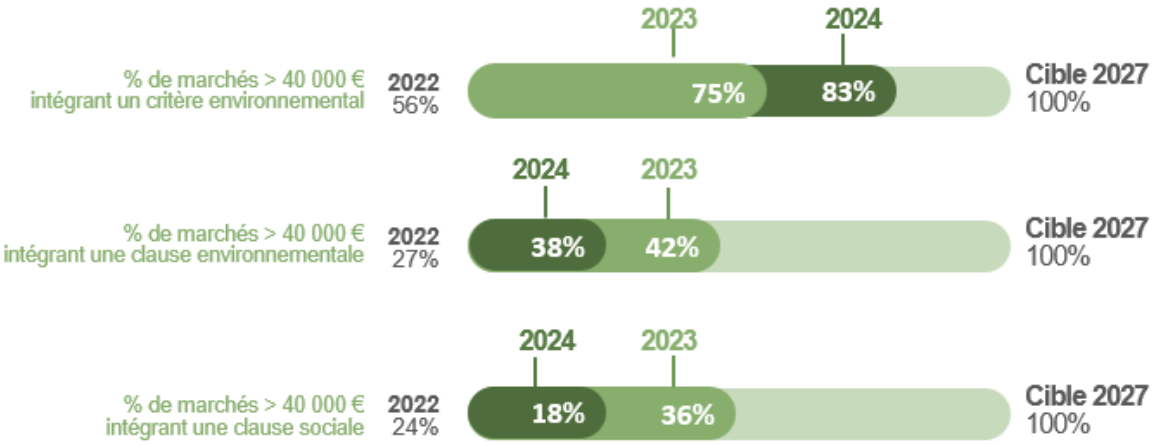
FONDER LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

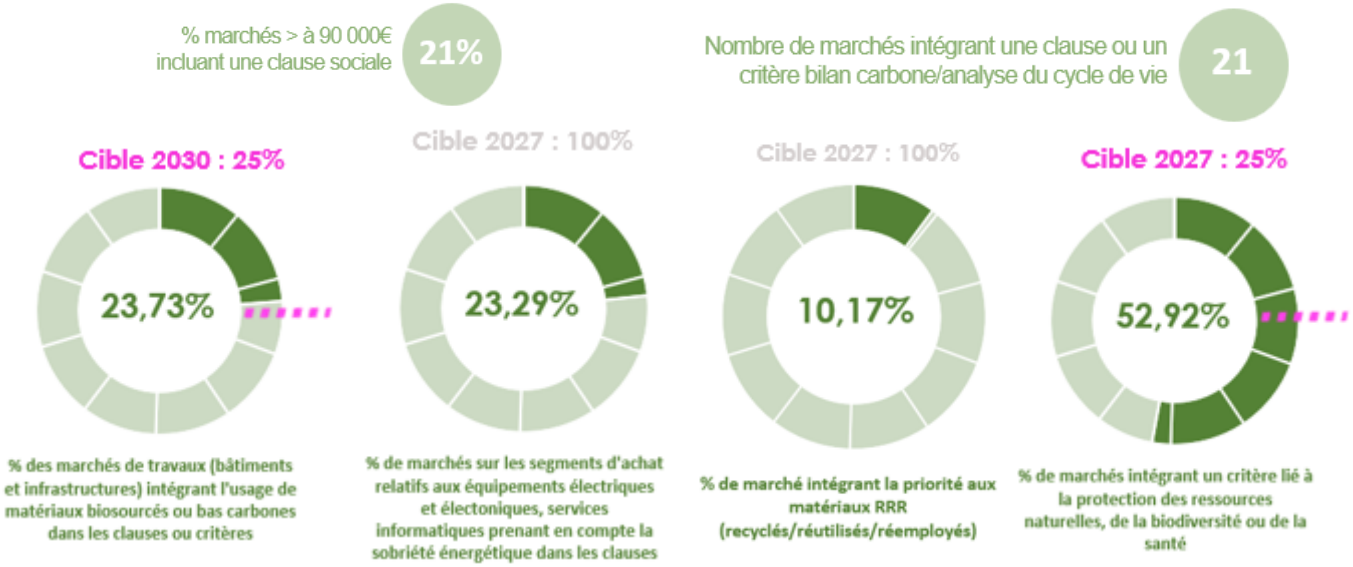


Cette finalité est notamment couverte par le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsable (SPASER), le Projet alimentaire territorial, le Plan collèges et le Schéma directeur numérique

Les indicateurs de résultat 2024 du SPASER

• Proportion des marchés incluant une clause sociale ou environnementale





Avant la réalisation de son schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), le Département de la Savoie avait déjà réalisé des progrès importants dans la prise en considération de la performance environnementale et sociale dans ses marchés publics. La collectivité renforce son ambition en matière d'achat durable dans le cadre du SPASER, afin notamment d'atteindre les objectifs fixés par la loi climat et résilience de 2021.

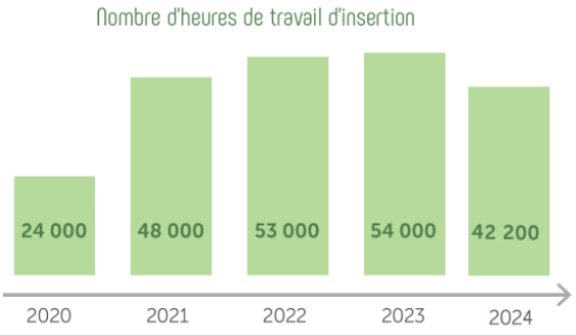
Au travers de ses 5 orientations, le SPASER s'inscrit dans une démarche globale de performance, de transition écologique et de développement durable des achats du Département. En lien avec la stratégie climat-énergie du Département, le SPASER agit également sur l'évolution de l'objet des marchés publics, dans la mise en place, dès que possible, d'un critère ou d'une clause environnementale et/ou sociale.

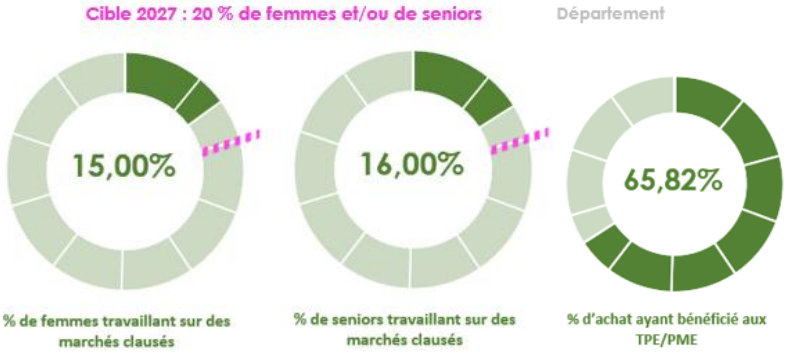
• Nombre d'heures de travail d'insertion réalisées dans le cadre des clauses sociales gérées par le Département

42 216 heures issues des clauses sociales insérées dans les marchés du Département.

87 marchés avec des clauses d'insertion suivis en 2024 (tous lots et types de marchés confondus : accords-cadres, marchés forfaitaires, marchés réservés).

Objectif : Maximiser l'accès des TPE/PME aux marchés du Département





75 712,02 €HT : volume financier des achats passés avec les structures du handicap

2 accords cadre qui comportent une action en faveur des publics en situation de handicap

9 marchés passés sous la forme d'un marché réservé ou d'un marché d'insertion

La mission clause sociale poursuit trois objectifs :

- Continuer à développer l'insertion dans les marchés du Département : proposer des considérations sociales sur des marchés innovants, poursuivre les rencontres des services pour sensibiliser au dispositif,
- Favoriser les actions en faveur des publics en situation de handicap et discriminés (marchés réservés, actions handicap et engagement insertion dans les marchés),
- Accompagner les donneurs d'ordre publics sur les zones blanches du Département (Tarentaise, Avant-pays savoyard, Cœur de Savoie) pour inciter au développement des considérations sociales dans les marchés publics.

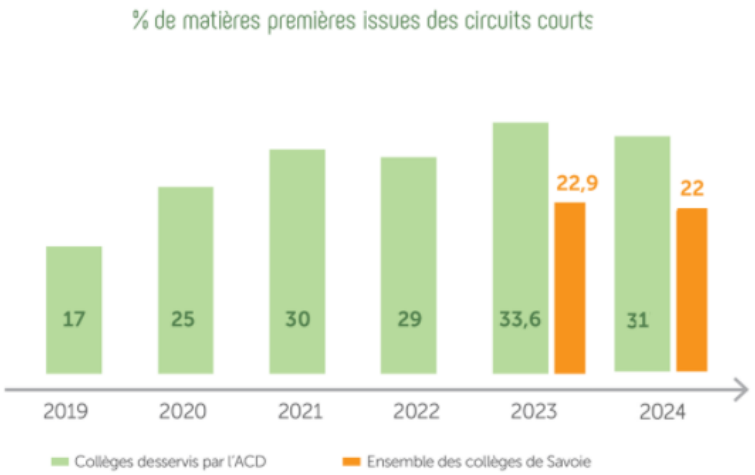
Les indicateurs de résultat 2024 du Plan collèges

• Proportion du nombre de repas servis et issus des circuits courts

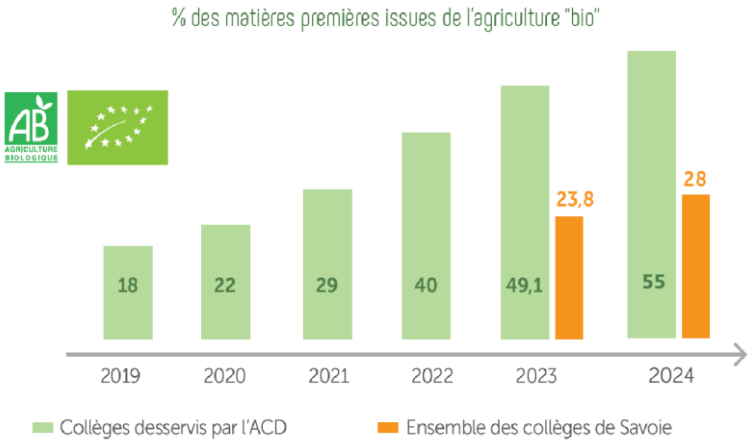
31% de matières premières issues des circuits courts pour l'atelier culinaire

Moyenne collèges en production autonome en 2024 : 19%

Moyenne collèges de Savoie en 2024 : 22%



• Proportion du nombre de repas locaux et bio servis
55% de matières premières issues de l'agriculture « bio » pour l'atelier culinaire
Moyenne collèges en production autonome en 2024 : 16%
Moyenne collèges de Savoie en 2024 : 28%



• Proportion de produits de qualité SIQO y compris Bio courts pour l'atelier culinaire
59% de produits de qualité SIQO y compris Bio courts pour l'atelier culinaire
Moyenne collèges en production autonome en 2024 : 26%
Moyenne collèges de Savoie en 2024 : 36%
Il y a une augmentation de l'approvisionnement en produits durables et de qualité (dont le bio) dans les collèges du Département.

Autres indicateurs

• Nombre d'ordinateurs ; écrans et téléphones reconditionnés acquis
Ordinateurs fixes acquis pour les collèges : 1 082
Ecrans acquis pour collèges et Département : 223
170 ordinateurs et 150 smartphones reconditionnés acquis pour équiper les assistants familiaux.

La direction des systèmes d'information (DSI) est engagée dans une démarche de gestion éco-responsable du parc informatique. Cela se traduit notamment par la mise en place du reconditionnement du matériel afin de lui donner une seconde vie.
Ainsi en 2024, concernant la loi AGEC, la DSI atteint 49% (20% obligatoire) sur les acquisitions de matériel informatique (ordinateurs et écrans).

Pour 2025/2026, la DSI doit formaliser une stratégie de numérique responsable en lien avec le schéma directeur du numérique. Ce projet a pour objectif de promouvoir les usages et pratiques numériques éco-responsable.

• Nombre total de pages imprimées
Impressions N&B : 3 907 957 (4 243 848 en 2023).
La baisse initiée depuis 2019 continue grâce notamment à la dématérialisation.
47,50 % (47,80 % en 2023) des impressions se font en recto-verso.

Les schémas stratégiques contribuant à la finalité

• Le **schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables** (SPASER) a été mis en œuvre pour la période 2023-2027 et est décliné en 5 orientations majeures, dont la réduction de l'empreinte environnementale des achats. Afin de répondre au mieux à cet objectif et en lien avec l'obligation environnementale imposée par la loi « climat et résilience » d'intégrer systématiquement une clause ou un critère environnemental dans les marchés publics d'ici 2026, **une boite à outil du SPASER** a vu le jour. Celle-ci est composée de différentes entrées et a été créée en collaboration avec les services du département. L'objectif est de proposer un premier niveau de réponse aux services afin de faciliter l'insertion de clauses et de critères environnementaux pertinents dans les marchés publics.
Avec la volonté de proposer un outil le plus complet possible, la boîte a été étoffée au fil de nos échanges pour y intégrer un guide d'analyse des offres ainsi qu'un onglet permettant de recueillir les retours d'expérience des services lors du test d'un critères ou d'une clause afin de garantir un outil évolutif et toujours en adéquation avec les besoins et attentes des services et des candidats.

• Le projet « De la terre à l'assiette » s'inscrit dans le changement de comportements alimentaires et une prise en compte de l'alimentation au sein des politiques publiques.
Il a été reconnu par l'Etat en avril 2025 comme PAT de niveau 2 - **Projet Alimentaire Territorial** en phase opérationnel.
L'ambition portée par le Département vise à développer au mieux une alimentation de proximité et de qualité, en adéquation avec la demande et les besoins des habitants, accessible au plus grand nombre et valorisant les divers produits, productions et savoir-faire locaux.
Cette démarche qui s'inscrit dans le temps repose sur une stratégie et la mise en œuvre progressive d'un programme d'actions qui répond à divers enjeux thématiques.
6 axes stratégiques structurent le projet et regroupent des objectifs opérationnels :

1- Conforter et diversifier une production alimentaire locale et de qualité
2- Organiser et mettre en lien l'offre et la demande locale
3- Favoriser les produits locaux et la qualité des repas dans les différentes restaurations
4- Favoriser la qualité de l'alimentation et les produits locaux pour les Savoyards
5- Appréhender les autres dimensions de l'alimentation (santé, éducation, environnement)
6- Piloter le projet alimentaire dans la durée

Ce projet territorial à l'échelle savoyarde repose sur un partenariat avec les 7 territoires de Savoie, les 3 chambres consulaires et l'Etat, mais de nombreux autres acteurs locaux sont impliqués dans sa mise en œuvre.

• Le Département a affirmé sa volonté de promouvoir le « bien manger » au collège à travers des actions concrètes du **Plan collèges 2018-2023** en co-construisant, avec la communauté éducative, une charte départementale de la restauration visant à proposer une restauration scolaire qualitative et durable. La charte répond à 5 axes stratégiques : santé des jeunes, durable, sécurité alimentaire, éducation à l'alimentation et accueil. Elle a pour objectif de définir un cadre d'engagements réciproques entre le Département et les collèges publics de Savoie, pour le développement d'une politique volontariste et ambitieuse de restauration scolaire.

• Dans un environnement de ruptures et de transformations, la stratégie du Département privilégie la transition écologique et numérique et souhaite faire de l'innovation le moteur de ces changements de fond. Une feuille de route stratégique en matière de numérique tenant compte de ces transitions et plaçant l'usager au centre de l'action a été établie. Le **schéma directeur numérique 2024/2026** (SDN) est structuré en trois axes : il fait du numérique le vecteur d'un Département accessible, performant, et valorisant toute la richesse de son patrimoine.

Zoom sur des actions engagées

Création d'une charte de l'écoconception des expositions et du transport des œuvres d'art

La conception d'exposition est porteuse d'enjeux non négligeables (transport de personnes, de matériels, fabrication des support). La charte de l'écoconception des expositions a été développée afin de limiter l'empreinte environnementale de la phase de conception, de réalisation technique, de montage et démontage des expositions en intégrant les exigences et recommandation du Département. A cela s'ajoute une partie "annexe" à laquelle doit répondre le candidat. Cette partie traduit la volonté des candidats d'inscrire la conception des expositions dans la logique du développement durable, et d'améliorer la qualité environnementale des expositions.
La même logique habite la charte du transport des œuvres d'art. Celle-ci a par ailleurs été testée dans le marché « transport exposition temporaire 2026 ».

Création de la charte chantier

La charte chantier est une charte développée par la direction des bâtiments et moyens généraux et permettant d'intégrer les enjeux de déchets et de nuisances environnementales au sein d'un unique document. Elle décrit les exigences et recommandations visant à minimiser les nuisances du chantier sur son environnement immédiat (personnel de l'entreprise du chantier, voisinage) et sur l'environnement naturel (déchets, pollution de l'eau, des sols, de l'air, ...) et ce, tout au long des travaux. La partie annexe de la charte permet de recueillir les réponses et engagements des candidats.
Cette charte est aujourd'hui utilisée dans tous les marchés de travaux de bâtiments. Une version allégée existe également pour les petits travaux d'entretien et de maintenance.

Atelier culinaire de Chambéry

Le nouvel atelier culinaire départemental (ACD) a fait sa rentrée officielle le 2 septembre 2024. Après 28 mois de travaux, le bâtiment ultra-fonctionnel, de 1 800 m^2, a été livré en juin dernier. Il remplace une structure de 400 m^2 devenue trop exiguë et inadaptée. Dans cette cuisine XXL, 15 agents préparent chaque jour de la semaine 3 500 repas à destination des 11 collèges desservis dans les bassins chambérien et aixois.
Nombre de repas : 420 000 repas/an pour l'ACD, pour environ 2 millions de repas/an pour l'ensemble des collèges savoyards.
D'ici septembre 2027, le service sera élargi à 20 collèges avec 6 500 repas préparés. Cet équipement est à l'image de l'engagement du conseil départemental en faveur de la jeunesse, des collèges, du bien-manger et des filières locales.



SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

Département de la Savoie
Hôtel du Département
CS31802 - 73018 Chambéry Cedex

04 79 96 73 73

savoie.fr

Illustrations : pch.vector | Hélio technic